

Système de revêtement thermique avec enduit de finition

Stef Prima

1-Généralités :

1.1 Travaux connexes précisés à d'autres sections.

- 1.1.1 Charpentes légères section : 05400
- 1.1.2 Scellants section : 07900
- 1.1.3 _____

1.2 Assurance Qualité.

- 1.2.1 L'applicateur doit fournir la main-d'œuvre, les matériaux et les équipements nécessaires à la pose du Système de revêtement acrylique **PRIMA** de Les Enduits STEF Inc. ou un équivalent approuvé.
- 1.2.2 L'applicateur sera qualifié, avoir au moins 5 années d'expérience continue dans la pose de matériaux du type spécifié et être en mesure d'en fournir la preuve sur demande de l'architecte.
- 1.2.3 L'applicateur doit fournir sur demande, un échantillon de 6" x 1' (15 cm x 30 cm) pour chacune des couleurs et textures, en utilisant le même matériel, la même technique et les mêmes outils qui seront utilisés pour la réalisation du projet.
- 1.2.4 L'applicateur devra suivre les spécifications du fabricant dans l'installation du Système **PRIMA**.

1.3 Description du Système **PRIMA.**

- 1.3.1 Le Système **PRIMA** consiste à :
 - Nivelier d'abord le substrat avec du **STEF 5000** en appliquant plusieurs couches si nécessaires.
 - Incorporer un treillis de fibre de verre si la surface présente des microfissures.
 - Appliquer un apprêt coloré (si nécessaire).
 - Appliquer un enduit de finition 100% acrylique.

1.4 Détails du système **PRIMA.**

- 1.4.1 Sous-couche de nivellement **STEF 5000** en plusieurs couches, si nécessaire, pour redresser une surface et la préparer à recevoir l'enduit de finition.
- 1.4.2 Le treillis d'armature en fibre de verre, sur une surface présentant des fissures. Le treillis sera traité pour résister aux alcalis.
- 1.4.3 L'apprêt coloré **Stef Roll-on**, pour coordonner la couleur du substrat à l'enduit de finition, s'il y a lieu.
- 1.4.4 L'enduit acrylique de finition : **Stef Finition & Stef Architectural Coat** ou etc... Copolymères 100% acryliques, pré mélangés, de la couleur et de la texture choisies par le client et fabriqué par Les Enduits STEF inc. (Voir Manuel de Référence). Texture : _____ Couleur : _____

1.5 Livraison, entreposage, manutention.

- 1.5.1 Livraison : Tous les matériaux fournis par Les Enduits STEF inc. devront être livrés intacts dans leur emballage d'origine.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 1.5.2 Entreposage : Tous les matériaux fournis par Les Enduits STEF inc. devront être entreposés à l'abri des intempéries et des dommages à une température supérieure à 5°C (41°F).

1.6 Conditions de mise en chantier.

- 1.6.1 Température. La température de l'air ambiant devra être d'au moins 5°C (41° F) et à la hausse durant l'installation du Système **PRIMA** et demeurer à 5°C (41°F) ou plus élevée pour au moins 24 heures après l'installation.
- 1.6.2 Protection des matériaux adjacents : Protéger les matériaux adjacents des dommages ou éclaboussures résultants de la pose des enduits. Si nécessaire, recouvrir les surfaces, les équipements, etc... avec des moyens appropriés.
- 1.6.3 Coordination des travaux : Coordonner l'installation du Système **PRIMA** avec les autres corps de métier.
- 1.6.4 Rythme des travaux : Prévoir la main d'œuvre nécessaire pour assurer une opération continue sans reprise (cold joint) et variation dans la texture.

1.7 Garantie.

- 1.7.1 À partir de la date de réception du paiement final des travaux, Les Enduits STEF Inc. garantit que les matériaux qu'elle fournit, lorsqu'appliqués conformément aux instructions d'application et au devis descriptif du fabricant, donneront des résultats identiques à ceux qui sont indiqués et décrits dans le Manuel de Référence du fabricant. Cette garantie ne s'applique qu'à l'utilisation des produits sur des substrats approuvés par Les Enduits STEF Inc.
- 1.7.2 Les Enduits STEF Inc. n'est pas responsable de l'architecture, de l'ingénierie et de l'exécution.
- 1.7.3 Dans le cadre de cette garantie, le remède unique et exclusif sera que Les Enduits STEF Inc. fournira les matériaux de remplacement, s'il est établi que les matériaux fournis initialement étaient défectueux, à la condition que pas plus de cinq (5) ans ne se soient écoulés après l'application d'origine. Les Enduits STEF Inc. n'offrent aucune autre garantie implicite ou explicite.

2- Produits :

2.1 Généralité.

- 2.1.1 Tous les matériaux et composants du Système de revêtement extérieur **PRIMA** devront être obtenus de Les Enduits STEF Inc. ou de ses représentants autorisés.
- 2.1.2 Aucune substitution de matériaux ne sera acceptée, à moins d'une autorisation écrite par Les Enduits STEF Inc.
- 2.1.3 Matériaux acceptables : Composants du Système **PRIMA** de Les Enduits STEF Inc. ou un équivalent approuvé.

2.2 Matériaux et manufacturiers approuvés.

- 2.2.1 Enduit de nivellement **STEF 5000** manufacturé par Les Enduits STEF Inc. Un enduit de base 100% acrylique qui mélangé avec 12 kg de ciment Portland par contenant de 20 litres, donnera une pâte qui servira d'enduit de redressement dans lequel sera incorporé le treillis de fibre de verre, au besoin.
- 2.2.2 Treillis de fibre de verre régulier, de 38" (95 cm) de largeur, traités contre les alcalis tels que fournis par Les Enduits STEF Inc.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.

- 2.2.3 Enduit d'apprêt coloré *Stef Roll-on* : Recommandé afin de coordonner la couleur du substrat à l'enduit de finition.
- 2.2.4 Enduit de finition : *Stef Finition & Stef Architectural Coat* ou etc... Copolymère 100% acrylique, pré mélangé en usine, comprenant la couleur et la texture choisies par l'architecte, tel que manufacturé et fourni par Les Enduits STEF inc.
La couleur sera : # _____ (Voir charte des couleurs dans le Manuel de Référence).
La texture sera : _____ (Voir charte des textures dans le Manuel de Référence).
- 2.2.5 Accessoires : Tels que recommandés par le manufacturier.
- 2.2.6 Eau : Claire et potable.
- 2.2.7 Scellant : De polyuréthane approuvé par le manufacturier, de la couleur choisit par l'architecte.
- 2.2.8 Résultats d'essais en laboratoire. (Voir section : Évaluation de nos Produits, dans le Manuel de Référence).

3- Exécution des travaux :

3.1 Inspection.

- 3.1.1 Avant de commencer les travaux, vérifier la compatibilité du substrat existant avec les spécifications du projet à réaliser et du système proposé.
- 3.1.2 Aviser l'architecte des conditions qui sont inacceptables et ne jamais commencer les travaux tant que les corrections n'ont pas été apportées.

3.2 Installation.

- 3.2.1 L'enduit de nivellement *Stef 5000* sera appliqué en quelques couches, s'il y a lieu, afin d'assurer une surface plane et unie. Introduire le treillis d'armature dans la dernière couche en le recouvrant sur toute la surface d'une épaisseur minimum de 3/32" (2.5 mm) pour assurer une bonne imperméabilité du système. Les joints du treillis devront se chevaucher sur un minimum de 2½ " (6.25 cm). La surface sera immédiatement aplanie et lissée en évitant les marques de truelles.
- 3.2.2 Attendre 24 heures entre la pose de l'enduit de nivellement *Stef 5000* et celle de l'enduit de finition.
- 3.2.3 Nous recommandons l'application d'une couche d'apprêt coloré *Stef Roll-on* afin de coordonner la couleur
- 3.2.4 L'enduit de finition de la couleur # _____ et de la texture : _____ sera appliqué de façon continue et nivelé immédiatement afin de donner à l'ouvrage une apparence uniforme, d'éviter des trous, des sur-épaisseur, des lignes de démarcation et des défauts.
- 3.2.5 Les scellants de polyuréthane seront appliqués selon la recommandation du manufacturier.
- 3.2.6 Nettoyer le chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux. À la fin des travaux, débarrasser le chantier de tous les rebuts et matériaux excédentaires relevant du présent devis.

Les instructions sur l'application et les caractéristiques sur sa performance sont basées sur des informations que nous croyons être fiables. Elles vous sont fournies au meilleur de nos connaissances, mais toutefois sans garantie, étant donné que les conditions et méthodes d'utilisation de nos produits demeurent hors de notre contrôle.